Informations à conserver : 1 / 1



FICHE D'INFORMATION

AIDE FAMILIALE PETITE ENFANCE: AFPE

ANNÉE 2022

(du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)

Préambule:

L'aide Familiale à la Petite Enfance mise en place depuis le 1er janvier 2019, est financée sur le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (FASS).

Vous trouverez en page 1 le champ d'application de cette aide et ensuite l'imprimé de demande d'aide à compléter et à fournir pour l'étude d'une demande.

I. OBJECTIF

L'objectif de cette aide est d'aider les jeunes parents à **financer la garde de leur enfant exclusivement.**

Les parents doivent avoir recours à un mode de garde rémunéré qu'il soit individuel ou collectif. En cas de garde individuelle, l'assistante maternelle doit obligatoirement être déclarée à l'URSAAF.

II. BÉNÉFICIAIRES DE CETTE PRESTATION

✓ Les bénéficiaires **Ouvrant Droit de l'Action Sanitaire et Sociale** du régime des IEG, **ayant au moins un enfant âgé de 3 mois à 3 ans** (jusqu'à l'entrée à l'école dans l'année des 3 ans).

✓ Les bénéficiaires Ouvrant Droit de l'Action Sanitaire et Sociale du régime des IEG, **ayant au moins un enfant de 3 ans à 7 ans en situation de handicap**.

Cette prestation est désormais une aide individuelle attribuée à chaque enfant éligible.

Dans le cas d'un couple composé de deux Ouvrants Droits, chacun des deux bénéficie de la prestation (sur présentation de factures différentes).

III. MONTANT DE LA PRESTATION

- ✓ Il s'agit d'une prestation annuelle <u>soumise à conditions de ressources</u>.
- ✓ Le montant varie de **150 € à 400 €** selon le coefficient de la famille.

L'Aide Familiale à la Petite Enfance est une prestation annuelle.

En cas de changement de situation au cours de la première année, la participation du F-ASS n'évoluera pas. Le montant de l'aide sera recalculé l'année suivante en prenant en compte les nouveaux revenus.

IV. CRITÈRES DE VERSEMENT DE L'AIDE

Le montant de l'Aide Familiale à la Petite Enfance est **versé sur présentation de factures de frais de garde.**

Remarque : <u>les factures antérieures au 1^{er} janvier 2022 ne peuvent pas être prises en compte.</u>

V. LES JUSTIFICATIFS

- ✓ Imprimé CMCAS de demande d'aide complétée
- ✓ Iban Bic de l'Ouvrant-Droit
- ✓ Dernier avis d'imposition (des deux parents en cas de vie maritale) soit l'avis 2021 sur les

revenus 2020 pour l'année 2022

- ✓ Notification de la MDPH pour les enfants en situation de handicap de 3 à 7 ans.
- ✓ Justificatifs des frais de garde (factures, bulletin de salaire, CESU, justificatif de dépenses dans le champ de la garde d'enfants et sur lequel figure le code APE/NAF (code 8891A ou 9700Z).





ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Document à remettre à votre CMCAS ou SLVie.

<mark>IMPRIMÉ 2022</mark>

DOMAINE FAMILLE - AIDE FAMILIALE PETITE ENFANCE - AFPE

Sous réserve de remplir les conditions d'attribution, je souhaite bénéficier de l'aide familiale petite enfance pour l'année 2022 : 1 1ère demande Renouvellement
1 Demandeur
Madame Monsieur Nom de naissance :
Nom d'époux ou d'épouse (s'il y a lieu) :
Prénom :
NIA: NIA du conjoint si couple d'agents:
Numéro de téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité) :
Courriel :@
Adresse :
Code postal : Commune :
2 Enfant(s) ayant-droit : merci d'inscrire uniquement les noms et prénoms des enfants éligibles à l'aide
Nom (de naissance) : Prénom :
Date de naissance : / /
\rightarrow *Éligible du / au /
Nom (de naissance) :
Date de naissance : / /
\rightarrow *Éligible du/ au/
Nom (de naissance) :
Date de naissance : / /
→ *Éligible du

- Dernier avis d'imposition (des deux conjoints en cas de vie maritale) soit l'avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020
- Relevé d'identité bancaire
- Factures de garde d'enfant : préciser le mode de garde :
Assistante Maternelle → copie fiche de paie Pajemploi
\square Crèche ou Garde à domicile $ ightarrow$ copie des factures de la structure de garde
- Justificatif de la MDPH pour les enfants en situation de handicap au-delà de 3 ans
- Uniquement pour les agents en CDD (quel que soit le contrat) : copie du contrat de travail de l'OD
omquement pour les agents en ess (quer que sont le contrat). copie du contrat de travair de 105
A noter : mon dossier et mes justificatifs de dépenses devront être déposés à ma CMCAS avant le 31/12/2022 et je serai
informé∙e par courrier de l'accord ou du refus de prise en charge.
J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts.
Fait à : Le /
Signature du demandeur :
Signature du demandeur.
4 Cadre réservé à la CMCAS
4 Caute reserve a la Civicas
Coefficient social:
Taux de participation et montant :
Taak de participation et montant :
Du
Du/ au/

3 Documents à fournir